



En direct de l'UFR Santé Action Sociale



Site Internet : www.sante.cgt.fr - Courriel : ufr@sante.cgt.fr

N° 43 - Novembre 2023

Edito



Philippe CRÉPEL
Secrétaire Général de l'UFR
Santé action sociale

Les « 49-3 » tombent sur l'Assemblée nationale comme les feuilles en automne !

Les retraité-e-s de la Santé et de l'Action sociale peuvent être inquiet-ète-s de la situation sociale en France, mais aussi pour la situation internationale dans un conflit entre Israël et le Hamas, car là-bas, les bombes ont remplacé les feuilles et tombent sur Israël et la Palestine.

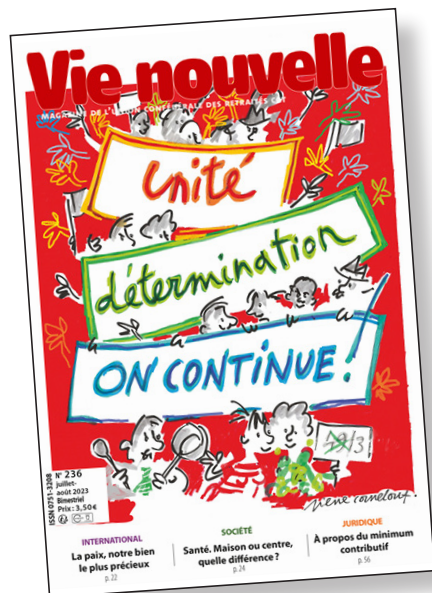
Les populations restent encore et toujours les premières victimes des guerres modernes !

Une seule solution : la négociation d'une paix durable, négociée sans pression et dans le respect de tous les peuples.

La loi de finance et la loi de financement de la Sécurité sociale sont soumises à de multiples 49-3 jusqu'à la fin des débats parlementaires pour les adopter avec un passage en force du gouvernement.

Cela revient, sans loi organique, à dessaisir le Parlement de ses missions, sans changer le droit, c'est une réforme Juppé puissance 2 ! Maintenant ce n'est plus le Parlement qui arrête le montant des dépenses de Sécurité sociale, mais le Gouvernement, ignorant ainsi le débat avec les élu-e-s du peuple bâillonné-e-s.

Plus que jamais l'action doit être à l'ordre du jour de nos réunions, pour les revendications des retraité-e-s et des salarié-e-s.



Sommaire

- CR de la CE UFR du 19 et 20 octobre p.2-3
- Le courage, malgré le désespoir des soignant-e-s de Gaza p.4
- Communiqué UCR : projet de loi bien vieillir, rien que du blabla p.5
- Le Président du COR limogé p.6
- Hommage à Dédé MAURIN p.7
- Tract USD 59 p.8-9



Compte-rendu de la Commission Exécutive de l'UFR 19 et 20 octobre 2023

Présent-e-s : Michel ARMENGAUD, Evelyne BAJARD, Patrice BOERO, Gérard BONNEAU, Sylvie BRUNOL, Michèle CARBONNIER, Bernadette CAZENAVE, Philippe CRÉPEL, Viviane DEBARGES, Josiane DELBOS, Jean-Luc DOUGUET, Bernard FRIGOUT, Dominique GUISTI, Bruno LECHAFTOIS, Madeleine LEMAIRE, Denis LEROHELLEC, Pascale LETOMBE, William MAURY, Hélène MICHAULT, Jean-Louis PERRIN, Christine POURRE, Michaëlle RIGODON, Marie-Claude ROUAUX, Edwige SALLÉ, Marceline SÉVERAC, Danielle VIGNAL

Excusé-e-s : Claire DELORE, Françoise GENG, Martine JOYEUX, Roger LE GUÉNIC

Présidence : Denis Le ROHELLEC

Rapport d'actualité : Michel ARMENGAUD

Compte-rendu : Evelyne BAJARD

1. Vie Syndicale présenté par Dominique GUISTI

Après le constat que la FD ne prend toujours pas en compte l'activité retraitée pour l'impulser, elle donne le dernier point CoGéTise :

- ▣ 2020 : 4 873 FNI reversés à la FD
- ▣ 2021 : 4 905
- ▣ 2022 : 4 820, exercice non clos
- ▣ 2023 : 3 486

D'après CoGiTiel, 10 507 syndiqués ont entre 55 et 59 ans et 11 610 syndiqués ont 60 ans et plus

Souvent, les camarades nouvellement élus dans les syndicats ne connaissent pas le syndicalisme retraité. Il est urgent d'aller à la rencontre des Coordinations régionales, des USD : c'est une décision du congrès de l'UFR.

Débattre des formations syndicales : rappel formation de la CE de l'UFR en janvier 2024.

Débat

Besoin d'avoir les statistiques générées des plus de 65 ans. Les plus de 55 ans représentent le ¼ des syndiqués de la FD. Rappeler le pourcentage de femmes actives et retraitées.

Le diaporama de présentation de l'UFR diffusé au congrès de l'UFMICT a été apprécié et a suscité des débats intéressants.

Dans l'Hérault, l'USR organise une initiative avec tous les syndicats et l'UD.

Beaucoup de retraités de la santé du Vaucluse sont dans les UL (ce qui pose un problème de financement des UL).

L'USD du Nord organise une initiative CNRACL, les retraités y sont invités.

Dans les Bouches-du-Rhône, les retraités de l'UFSP sont dans les UL ; l'USD n'a pas la culture de créer des sections de retraités, il y a méconnaissance du potentiel syndical, on perd les syndiqués de vue ou le retraité seul reste dans le syndicat.

Dans les Alpes de Haute Provence, on a besoin de « billes » pour relancer et organiser les retraités, comme dans les autres départements de la région.

L'IDF est impactée par l'histoire de l'APHP et son syndicat de retraités où l'activité syndicale est quasi inexistante du fait de l'éloignement des retraités. Voir le dossier sur la VS du dernier Vie Ouvrière

Christine a pris sa retraite de Gustave Roussy, elle a déménagé dans l'Yonne et est restée 6 ans syndiquée isolée ; depuis juin, elle a rejoint le syndicat du TPEY, reste à se rapprocher de l'USD et reconstruire le syndicalisme retraité.

Dans l'Allier, le suivi syndical est inexistant ; aucune retombée de l'USD, de la Région, l'USR fait peu de rendu.

En conclusion : nous avons un travail de fourni à faire, lister les syndicats de plus de 50, de plus de 100 syndiqués où aucun retraité n'est recensé. Débattre avec les syndicats où aucun syndiqué UGICT ou UCR identifié par manque de compétence ou par volonté ?

Inciter les régionaux à inviter les membres de la CE de l'UFR à la coordination régionale.

Se déplacer dans les USD, organiser des CE UFR décentralisées, à Marseille, à Lille, à Lyon où va avoir lieu le procès de Geneviève LEGAY le 11 janvier.

Il y a encore des sections à 0 FNI 2022 et 2023, à récupérer avant la fin de l'année, nous devons revoir chaque année la corrélation CoGiTiel/CoGéTise.

Diffuser la plaquette sur la continuité et impulser l'organisation et la participation à la formation « découvrir le syndicalisme retraité ».

Besoin de travailler avec les UD et UL sur les syndiqués isolés, besoin d'une impulsion confédérale.

Lors du congrès de l'UCR, il y aura 2 tables rondes sur le syndicalisme retraité.

2. Actualité présentée par Michel ARMENGAUD

Les actualités internationale, nationale, sociale ont été abordées, introduisent le débat.

Le traitement des médias est scandaleux par

rapport à la Palestine, le Hamas et Netanyahou ont refusé tous les 2 les accords d'Oslo. Rencontres unitaires pour demander l'ouverture d'un couloir humanitaire. Les organisations syndicales doivent réaffirmer notre objectif de paix entre Israël et Palestine : débat à organiser au CNF sur la Paix, initiative sur la paix serait bienvenue dans le congrès de l'UCR.

En France, le pouvoir d'achat est attaqué : déremboursement des soins dentaires, augmentation des impôts fonciers, les habitants des logements sociaux pourraient participer au coût du foncier et en même temps la FIFA serait exonérée pour installer son siège en France.

P-Y CHANU, économiste, conseiller confédéral, membre du COR... présente le PLFSS 2024

Le Président et son gouvernement poursuivent leur objectif de maîtrise des dépenses, les enjeux de santé ne sont pas pris en compte, pas d'indexation sur l'inflation, pas de retour sur les exonérations, poursuite de la baisse des impôts et diminution de la dette.

ONDAM=+3,2 % ; 3,5 milliards € d'économie par baisse des prix des médicaments, responsabilité des acteurs de santé, contrôle des arrêts-maladies, etc.

Le PLFSS est dans la suite de la réforme des retraites, suppression des régimes spéciaux des retraites qui va assécher les finances ; la compensation inter-régime sera payée par le régime général ; le risque financier sera porté par la CNAV ; ponction d'une partie des réserves des retraites complémentaires de 3 milliards prévue par l'État.

Branche Autonomie : 0,15 % CSG donc totalement étatisée par l'impôt.

Branche ATMP : remise en cause de la faute inexcusable de l'employeur.

Fraude aux cotisations, lutter contre le travail dissimulé.

Exonérations : bilan de la COS = 73,6 milliards, en 2023, ce serait 22 milliards de plus par rapport à 2019.

Dette de la Sécu = 10 % de la dette totale.

3. Organisation de la CE et des collectifs et pilotes

Dominique GUISTI : Vie Syndicale

Sylvie BRUNOL : Communication

Bernard FRIGOUT : Autonomie

Pascale LETOMBE : Retraite

Chaque collectif va se réunir la veille de la prochaine CE pour réfléchir à sa mission, ses objectifs en tenant compte des décisions du congrès de l'UFR, proposer sa feuille de route et son fonctionnement. Décision est prise de décentraliser la CE le

10/01/2024 à Lyon, veille du procès de Geneviève LEGAY. L'après-midi sera consacrée à la Vie Syndicale avec les retraités du département, l'USD 69, l'UD, les UL, voire les organisations de la Région, la Saône-et-Loire (département proche). Évelyne, lyonnaise, est responsable de l'organisation. Le 11, participation au rassemblement et aux diverses initiatives.

4. CR du congrès de l'UFMICT

Tenue d'un stand, distribution de dépliants sur la continuité, Vie Nouvelle

Demande d'intervenir dès le début du congrès pour diffuser le diaporama assez tôt et ainsi répondre aux éventuelles questions et ajouter la péréquation (lien entre actifs et retraités) dans le diaporama.

Très bon retour, des commandes de dépliants.

Participation à la manif de la lutte de l'EHPAD de Saint-Martin-de-Ré.

Nouvelle direction de l'UFMICT ; responsabilité des actifs sur l'organisation des retraités

⇒ CR du Comité Général de l'UCR

La première demi-journée a été consacrée au 40^{ème} anniversaire de Vie Nouvelle. Deux tables rondes sur Médias et syndicalisme, presse sociale, presse syndicale et comment élargir la diffusion de VN, ont introduit les débats.

Le lendemain, après le rapport d'actualité, suivi du débat, nous avons validé les modifications sur 3 repères revendicatifs de l'UCR.

Cathy CAU est proposée comme SG de l'UCR et Catherine PETIT comme SG adjointe.

⇒ Rencontre du 8 décembre : CEF et les 4 CE d'UF

La réunion est prévue de 9 h à 14 h, puis d'autres rencontres auront lieu les 14/06 et 22/11/2024.

Evocation des problèmes relationnels entre l'UFSP et la FD, du fonctionnement du bureau fédéral.

Préparation de la rencontre : besoin de connaître l'ordre du jour, proposer nos sujets, ce qu'on peut porter et apporter ; Philippe prépare un écrit que nous validerons à la prochaine CE.

⇒ Négociation AGIRC/ARRCO

Après lecture du CR du bureau confédéral suite au deuxième avis des négociateurs, débat et vote : 11 pour, 3 contre, 4 abstentions. Nous communiquerons notre avis à la fédération.

⇒ PROCHAINE CE DE L'UFR :

14 et 15 novembre 2023

Présidence : Mado LEMAIRE

Rapport d'actualité : Évelyne BAJARD

Compte-rendu : Marceline SÉVÉRAC

Le courage, malgré le désespoir des soignant·e·s de Gaza

Les hôpitaux sont au cœur de cette guerre entre le Hamas et l'armée israélienne. Plusieurs associations humanitaires et organisations internationales accusent l'État hébreu de cibler les infrastructures médicales au motif que les terroristes du Hamas s'y cacheraient.

La situation sanitaire et médicale est désastreuse dans toute la bande de Gaza assiégée par Israël. Une partie des hôpitaux ne fonctionne plus faute d'électricité. Plus de bloc opératoire, plus d'anesthésie, plus de désinfectant, pénurie d'une grande partie des médicaments. Les malades chroniques privés de leurs traitements ne peuvent se soigner. Beaucoup de blessés ne se remettent pas de leurs blessures.

« La souffrance est inimaginable » ainsi s'exprime une responsable de Médecins du Monde sur la situation dans les hôpitaux de Gaza : la situation que vivent les civils gazaouis et les soignants est effroyable. Il est même difficile de trouver le bon qualificatif pour décrire ce qui se passe.

Amputer un enfant sans anesthésie, c'est une souffrance indescriptible pour les patients, et une situation intenable pour les soignants infirmiers, aides-soignants, médecins. Comment et qui évaluera tous ces désastres humains ?

Les personnes qui n'étaient pas en urgence vitale en octobre le sont aujourd'hui. Les personnes mortes de ces pénuries devront aussi être comptabilisées dans les victimes de guerre.

Toute la population de Gaza, les soignants, les



Photo du Comité Confédéral National le 7 novembre lorsque Hala ABOU HASSIRA, ambassadrice de la Palestine en France s'est adressée aux responsables des organisations professionnelles et territoriales de la CGT

personnels des équipes humanitaires sont en danger de mort. Un cessez-le-feu est une Urgence absolue ! Il faut que tout cela cesse !

L'Union Fédérale des Retraités de la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale CGT :

- ▶ exprime sa plus vive inquiétude pour toute la population gazaouis, et sa profonde solidarité active pour un cessez-le-feu immédiat,
- ▶ apporte son soutien et sa solidarité à tous les personnels soignants de la bande de Gaza,
- ▶ appelle à participer à toutes les initiatives de Paix, pour un cessez-le-feu immédiat, pour les droits des peuples palestinien et israélien à vivre en paix dans 2 états, conformément aux résolutions de l'ONU.

La vengeance n'est pas une stratégie. Le seul chemin de la sécurité et de la vie, c'est la PAIX.

Josiane DELBOS,
CE UFR Santé Action sociale

➔ Voir aussi le communiqué de la Fédération : *Un hôpital pris pour cible, la famine et une situation sanitaire dramatique à Gaza Sud... Plus que jamais, le cessez-le-feu et la levée du blocus sont impératifs !* (<https://sante.cgt.fr/Un-hopital-pris-pour-cible-la-famine-et-une-situation-sanitaire-dramatique-a>)



POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Branche professionnelle d'origine :

Mail : Téléphone :

Bulletin à remettre à votre USR ou UFR : |



Communiqué de presse

PROJET DE LOI BIEN VIEILLIR : Rien que du blablabla LA LOI GRAND ÂGE : « L'ARLÉSIENNE » encore en attente !

Après un début de lecture interrompu en avril, la proposition de loi « bien vieillir » est de retour à l'Assemblée nationale depuis le 20 novembre.

Ce projet n'est qu'une « coquille vide », faite de beaucoup de promesses, loin de répondre aux enjeux du vieillissement sachant qu'en 2030, 20 millions de français auront plus de 60 ans.

Le texte de 14 articles ne contient que des « mesurette » qui certes améliorent légèrement le quotidien des personnes en perte d'autonomie ;

- Création d'une conférence nationale de l'autonomie pour piloter une politique de prévention ;
- Lutte contre l'isolement des personnes en situation de vulnérabilité à partir d'une base de données ;
- Signalement des maltraitances à partir d'un dispositif d'alerte des situations constatées.
- Droit de visite et droit de maintien du lien social avec possibilité d'assistance dans un cadre juridique ;
- Mise en place de guichets unique à l'autonomie à l'échelle des départements.

Nous sommes loin de la promesse d'Emmanuel Macron au congrès de la Mutualité française en 2018, pour une loi soi-disant historique afin de répondre aux défis du grand âge.

Comment faire confiance à la nouvelle promesse d'Aurore BERGÉ, ministre des Solidarités et des familles, quand elle estime qu'une loi de programmation du grand âge est nécessaire alors que cela fait 5 ans que nous attendons des actes plutôt que des paroles ?

Nous estimons que seule une mobilisation d'ampleur nationale dans le cadre des initiatives à venir au niveau du « groupe des 9 » organisations de retraité·es pourra faire aboutir ses promesses.

La CGT est porteuse de propositions et revendications pour alimenter le contenu de la future loi grand âge nécessaire

- Un droit à l'autonomie pris en charge par la branche maladie de la sécurité sociale, considérant que la perte d'autonomie est indissociable d'une approche globale de la santé et répondant aux aléas de la vie de la naissance à la mort.
- L'installation d'un grand service public national de l'autonomie, que ce soit en EHPAD ou pour les services d'aide à domicile avec l'embauche de 200 000 personnes en EHPAD et 100 000 dans les services d'aide à domicile.
- La construction en nombre d'EHPAD publics pour faire face aux besoins liés au vieillissement de la population.

Il est possible de financer ces mesures en supprimant les nombreuses exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises (environ 80 milliards d'euros/an) et en mettant à contribution les revenus financiers des entreprises et du système bancaire (plus de 300 milliards d'euros/an) au taux actuel des cotisations sociales, ce qui rapporterait 41 milliards d'euros supplémentaires pour la branche maladie.

Nous ne voulons pas l'aumône, mais de véritables moyens pour vivre dignement et avec respect pour notre vie en perte d'autonomie. Il ne nous reste qu'à aller les chercher lors des prochaines journées d'actions.

Montreuil, le 22 novembre 2023

Le Président du COR limogé par le gouvernement, encore un déni de démocratie pour imposer la contre-réforme des retraites !



Le président du Conseil d'Orientation des Retraites (COR)¹, le Haut-fonctionnaire Pierre-Louis BRAS, a été appelé à quitter ses fonctions, plus exactement, il vient d'être « débarqué » ! Bien sûr, pour tenter de sauver la face, l'entourage de la Première ministre a essayé de nous faire croire que « ce n'est pas une

sanction » ! Il était sur la sellette depuis plusieurs mois, le gouvernement, pendant le conflit 2023 de sa contre-réforme, accusait le COR et son président de relativiser l'ampleur des déficits à venir.

Pierre-Louis BRAS a expliqué dans les Médias après son limogeage : « Clairement, le gouvernement a voulu, pour construire sa réforme des retraites, construire un discours dramatisant, autour de la France qui vieillit, et donc du besoin de repousser l'âge de départ... Il se trouve que cette histoire ne correspondait pas parfaitement à ce qui ressort des travaux du COR ». Et il précise : « Je n'ai fait que reprendre ce que disaient les données, montrant que les dépenses ne dérapaient pas ».

Débarassé de son devoir de réserve, puisqu'il n'est plus président du COR, il a répondu sur France Inter : « Sur cette réforme, il est clair que si on repousse l'âge, il y a plus de gens qui travailleront, on produira plus et on sera plus riches. En contrepartie, il y aura moins de temps libéré pour les loisirs ou pour s'occuper des parents dépendants, des petits-enfants. C'est ça, le choix sociétal dont on aurait dû discuter. Mais ce choix, il dépend des préférences de chacun, et

ne doit pas se faire sous une injonction de "ça va être la faillite" ».

Denis GRAVOUIL, membre du Bureau confédéral de la CGT chargé des questions emploi, retraite et chômage, a qualifié son départ de « scandale démocratique du même niveau que le 49.3 ».

Notre Secrétaire générale, Sophie BINET, a réagi aussi dans une interview : « Le COR, grâce à l'impulsion de son président, est une instance unanimement reconnue. Son seul défaut est d'avoir osé être indépendante du gouvernement et d'avoir rappelé des faits alors que le gouvernement avait multiplié les mensonges sur la réforme des retraites... Avec ce débarquement brutal, le gouvernement prend sa revanche de la mobilisation contre la réforme des retraites. Ceci confirme la grave dérive autoritaire du pouvoir ».

Il est remplacé par Gilbert CETTE, économiste proche du gouvernement et favorable à la contre-réforme des retraites. Ainsi le président de la République, continue de promouvoir des proches à la tête des organismes publics censés être indépendants !

Nous devons continuer de dénoncer les mensonges du gouvernement et du patronat qui continuent d'assécher les comptes de la Sécurité sociale, dont les retraites, en continuant les exonérations des cotisations sociales.

Le financement de la retraite à 60 ans est possible, à condition

de partager les richesses.

Sylvie BRUNOL,
CE UFR Santé Action sociale



¹ Le Conseil d'orientation des retraites (COR) est une organisation française créée en 2000 pour étudier la question de la retraite, il fait partie des « services du Premier ministre ». Il est composé de 41 membres : syndicats, élu·e·s, représentant·e·s des organisations représentatives des employeurs, des familles et des personnes âgées, directeur·trice·s des administrations centrales principalement concernées par les questions de retraite, ainsi que des personnalités qualifiées, choisies pour leur expérience et leur compétence, dont quelques universitaires.

➔ Voir le communiqué confédéral publié en juin : **Le rapport du COR confirme les mensonges sur la réforme des retraites**

<https://www.cgt.fr/comm-de-presse/le-rapport-du-cor-confirme-les-mensonges-sur-la-reforme-des-retraites>

Hommage à Dédé MAURIN,

André MAURIN, qui se faisait appeler Dédé, était un camarade de la Fédération des Services publics qui a été élu CGT au CA de la CNRACL, dans le collège des fonctionnaires en activité, puis dans celui des retraité-e-s.

Dédé nous a quittés assez brutalement après une grave maladie qui a duré le temps de cet été 2023.

Il nous semblait immortel, toujours aussi jeune, gai, plein d'humour, disponible.

Il a apporté énormément sur l'activité CNRACL et plus largement sur toutes les retraites aussi bien dans sa fédération que dans notre fédération santé action sociale. Il était pratiquement incollable sur la réglementation. Un camarade administrateur l'appelait la mémoire vivante de la CNRACL !

Quand nous sommes arrivées sur cette activité Dédé n'a pas ménagé son temps pour nous former, répondre à nos questions et aux problématiques des retraites qui se sont complexifiées, individualisées. Nous pouvions l'appeler à toute heure, il nous répondait avec un plaisir immense, et s'il ne savait pas, il bûchait le sujet, vérifiait...

Dédé souffrait énormément de voir les contre-réformes qui s'empilaient pour réduire nos droits depuis les années 80. Il donnait tout son temps pour préparer et accompagner la lutte : création de supports pour former les camarades, déplacements dans toute la France pour former les camarades, aides aux syndicats, intervention sur les dossiers litigieux, auprès des directions, élaboration collective des petits livrets retraites que vous connaissez, préparation du matériel pour les élections, participation aux séminaires et aux réunions retraite...

Dédé était égoutier et ses camarades égoutiers lui ont fait une haie d'honneur lors de ses obsèques en tenue de travail avec la lampe allumée sur leur casque. Il a en effet beaucoup travaillé pour améliorer et conserver la catégorie insalubre de la Fonction publique. Il avait même fait descendre



une députée dans les égouts, car elle ne réalisait pas les conditions de travail insalubres et leurs effets sur la santé.

Nous tenons à vous livrer quelques messages que nous avons reçus de camarades de notre fédération qui ont travaillé avec lui au Conseil d'administration de la CNRACL ou qui ont milité sur les retraites et la Fonction publique que nous ne pouvons que partager :

« Notre Dédé est parti... Il était si plein de vie et d'attention pour chacune et chacun d'entre nous, des Camarades comme Dédé, on n'en croise pas souvent sur notre chemin militant ».

André était une très belle personne, profondément attaché à notre

organisation syndicale. Il a beaucoup apporté à la présence de la CGT dans le Conseil d'administration de la CNRACL. Il était très attentif à la fraternité dans les rapports entre camarades. Sa contribution à l'organisation a été considérable avec toujours beaucoup d'humilité. Son départ est une perte considérable pour toutes et tous.

Et Claude MARTI qui avait été élue en « binôme » avec lui sur l'activité retraitée du CA nous a confié qu'elle avait effectué avec lui un long mandat riche et stimulant. »

« Nos pensées vont vers son épouse, son fils et ses petits-enfants qu'il chérissait tant !

Nous tenons à remercier sa famille pour nous avoir permis de lui rendre un hommage magnifique à la Bourse du travail le jour de ses obsèques le 31 octobre où nous étions avec Philippe CRÉPEL. Quand il était souffrant, son fils nous a tenu informés de son état de santé en répondant pour lui sur son portable, jusqu'à son décès. »

« Dédé était de ces camarades qui font la fierté de notre organisation !

Le meilleur hommage que nous pouvons lui rendre est de continuer son travail syndical exemplaire pour défendre et améliorer nos conquies. »

Nicole BERNABÉ et Sylvie BRUNOL,



NOS AINÉ-E-S MÉRITENT UN MONDE MEILLEUR !!

Enfin ! La Fédération Hospitalière de France (FHF essentiellement des directeurs d'établissements) tient le même discours que la CGT sur la situation dramatique des EHPAD publics.

Les chiffres sont éloquentes. **Dans le Nord, 88,2 % des EHPAD publics sont en déficit, 92,3% dans le Pas de Calais. C'est 85% au niveau national à fin 2022. Fin 2019, le chiffre était de 49 %. Conséquences : Dans le Nord des fermetures d'EHPAD sont envisagées.**

Les déficits plus importants dans notre région 59/62 sont à mettre en parallèle avec les salaires plus bas et la précarité plus forte dans nos départements.

Des exemples du montant des déficits : Pour les 3 EHPAD au CH de Roubaix - 500 000 €, Houplines - 600 000 €, Bray Dunes - 300 000 euros, Merville -300 000 euros.

Sur Roubaix, des EHPAD municipaux sont repris par le privé, le personnel est exploité et sous-payé.

Dès 2002, lors du passage des maisons de retraite en EHPAD, la CGT tirait la sonnette d'alarme et jugeait que le financement devenait : Une véritable usine à gaz. Aujourd'hui ça pète.

Le financement des maisons de retraite était assuré totalement par le Sécu. En 2002 création des EHPAD avec un financement tripartite qui est mis en place : Sécu de façon partielle - Département - Résident (hébergement).

Ce financement n'a jamais permis de recruter les effectifs suffisants, qualifiés et formés, encore moins de répondre à la revendication CGT, UN SOIGNANT pour UN RESIDENT, pour un accompagnement digne et humain de nos aînés.

Aux difficultés de recrutement s'ajoute la fuite de personnels. En termes d'attractivité, les EHPAD publics sont parfois confrontés à une concurrence déloyale, dans le secteur privé, certains salarié-e-s peuvent négocier leur salaire.

Autres conséquences des contraintes budgétaires : vétusté voire insalubrité des bâtiments, dysfonctionnement de l'entretien courant, non-paiement de factures, baisse de qualité de repas, les équipements vieillissants...



Depuis plus de 10 ans, les personnels avec la CGT ont multiplié les alertes et actions pour faire changer le monde des EHPAD. Organisation d'un colloque à Halluin le 18 octobre 2012, deux rassemblements Place de la République à Lille (camp de la misère sociale 2016, 2018), rassemblements en 2017 au CRSA et devant le séminaire de la silver économie.

La **CGT** a accompagné des centaines d'agents pour leur dossier, a créé des syndicats inter EHPAD... dès juin 2012, organisation de rassemblements devant les EHPAD.

Le taux d'occupation baisse, mais qui veut aller en EHPAD avec de telles conditions d'accueil ? Et avec les niveaux de pension au plus bas, qui peut s'acquitter des prix de journée exorbitants ? La survie des EHPAD ne peut pas éternellement reposer sur l'augmentation des prix de journée à la charge des résidents et des familles.



Une réforme en profondeur du financement est par conséquent plus que jamais d'actualité. Cela doit être mis à l'ordre du jour lors des débats sur le prochain PLFSS (Projet de Loi de financement de la Sécurité Sociale) qui débute mi-octobre 2023...

Nous avons tous à Agir pour un autre modèle d'accompagnement des personnes âgées, de l'aide à domicile aux structures hospitalières dont doivent faire partie les EHPAD. Ceux-ci sont bel et bien devenus des structures de soins, le H de EHPAD doit disparaître.

Nouveau scandale ORPÉA

Cette fois-ci, il ne s'agit pas de dénoncer les maltraitances que la **CGT a dénoncé en son temps avant la publication du livre « les fossoyeurs ».**

La CDC (Caisse de Dépôts et Consignation) qui gère de l'argent public a comblé les dettes du groupe privé lucratif ORPÉA. La CDC aurait donc versé 1,350 milliards d'euros. Les actionnaires, après s'être gorgés de dividendes, n'ont pas sorti le moindre sou pour renflouer le groupe. L'état est désormais majoritaire dans le groupe à raison de 50,2 %. C'était l'occasion de nationaliser le groupe, de l'intégrer dans le service public. Pire encore. Qu'attend l'état pour éponger les dettes des EHPAD publics ? L'argent public doit servir à renflouer les trésoreries de ces structures.

La **CGT a appelé au rassemblement le mardi 10 octobre 2023 à partir de 8h Salle WATREMEZ, 13 rue de l'hospice à Roubaix.**

Lors de la tenue d'un Colloque organisé par un collectif dénommé SENIORS ET PARTENAIRES sur le thème :

« En EHPAD je m'aime donc je suis !!! »

La **CGT a diffusé un tract pour discuter avec les participants puis a organisé une conférence de presse dans les locaux **CGT** du CH Roubaix.**

Pour une société Humaniste, et vite ! Il y a urgence !!



Téléphone : 03 20 88 17 25

Mail : usdcgtnord@gmail.com

